MINISTÈRE

LA MARINE

DES COLONIES.

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE

DES MOUVEMENTS

DE LA FLOTTE.

BUREAT

DES OFFICIERS

MILITAIRES.

Octobre 1850. Paris, le

MONSIEUR,

Je vous préviens que, sur le compte que je lui ai rendu de l'examen que vous venez de subir et de l'instruction dont vous avez fait preuve, le Président de la République vous a nommé, par un Decret du 1. de ce mois, aspirant de la marine de première classe, pour prendre rang à dater du 1. Septembre 1848.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre de la marine et des colonies,

Manicui Portains

M. Boudhuire ( Aspirant de 1.º classe

En angi Da 6 mill å Lyon

